



## ARRÊTÉ

N° : 2025-06

Exécutoire le : 05 FEV. 2025

Publié / Notifié le : 05 FEV. 2025

Visé le : 05 FEV. 2025

### ADMINISTRATION GENERALE

#### **Arrêté portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Claude LOISEAU Juridique, Assurances et Procédures foncières**

Le Président,

- Vu le procès-verbal du conseil communautaire de Grand Lac en date du 15 juillet 2020, relatif à l'élection du Président de Grand Lac,
- Vu le procès-verbal du conseil communautaire de Grand Lac en date du 15 juillet 2020, relatif à l'élection des Vice-Présidents de Grand Lac,
- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-9 et L. 5211-10, autorisant le Président d'une communauté d'agglomération à donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation d'une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Vice-présidents,
- Vu l'arrêté n°2020-21 en date du 27 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Claude LOISEAU (Administration générale, Modernisation et évaluation des services et des politiques publiques, relation avec les collectivités territoriales),
- Vu l'arrêté n°2024-02 en date du 30 janvier 2024 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Claude LOISEAU (Affaires Juridiques, Litiges et Contentieux),

Considérant la structuration d'une Direction des Affaires Juridiques à Grand Lac, regroupant les services Assemblées, Juridique, Assurances et Procédures foncières et Commande publique,

Considérant la dissociation du service Foncier, les procédures foncières intégrant les Affaires Juridiques et l'Optimisation foncière intégrant le service Planification - Urbanisme,

Considérant la nécessité d'assurer le bon fonctionnement de Grand Lac,

### **ARRETE :**

#### **ARTICLE 1 : DELEGATION DE FONCTION**

Monsieur Jean-Claude LOISEAU, 1<sup>er</sup> Vice-président de Grand Lac, est délégué, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Juridique (incluant notamment le suivi des litiges et des contentieux), aux Assurances et aux procédures foncières.

À ce titre, Monsieur Jean-Claude LOISEAU pourra notamment procéder aux dépôts de plaintes et représenter Grand Lac devant les juridictions.

Monsieur Jean-Claude LOISEAU pourra notamment présenter au Bureau les travaux effectués dans le cadre de sa délégation et présenter en conseil communautaire les rapports relatifs à la délégation précitée.

## **ARTICLE 2 : DELEGATION DE SIGNATURE**

---

Il est donné délégation de signature à Monsieur Jean-Claude LOISEAU afin de procéder à la signature de tout acte se rattachant à la délégation de fonction précitée, y compris ceux ayant été autorisés ou délégués par les assemblées communautaires (à l'exception des devis et marchés publics), et notamment :

- Les convocations, courriers, avis, déclarations, formulaires, attestations, certificats administratifs,
- Les baux, les mises à disposition et autres autorisations d'occupation des biens du domaine public et privé,
- Les actes d'achat et de vente,
- Les contrats et conventions liés à sa délégation,
- Les déclarations d'intention d'aliéner et les décisions de mise en œuvre du droit de préemption,
- Tous les actes liés aux procédures précontentieuses et contentieuses (notamment les dépôts de plainte et les constitutions de partie civile).

## **ARTICLE 3 : ABROGATION DE L'ARRÊTE N°2024-02**

---

Le présent arrêté abroge l'arrêté n°2024-02 en date du 30 janvier 2024.

L'arrêté n°2020-21 en date du 27 juillet 2020 est maintenu.

## **ARTICLE 4 : NOTIFICATIONS**

---

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- M. Jean-Claude LOISEAU.

Cet arrêté, une fois exécutoire, pourra être contesté :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun 38 000 GRENOBLE).

Aix-les-Bains, le 4 février 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Arrêté 2025-06 portant délégation de fonction et de signature à M. Jean-Claude LOISEAU - Juridique, Assurances et Procédures foncières

---

**Date de transmission de l'acte :** 05/02/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 05/02/2025

---

**Numéro de l'acte :** ar678 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250204-ar678-AI

---

**Date de décision :** 04/02/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes individuels

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature  
5.5.2. Autres